

Une réunion publique pour expliquer les compétences de la commune

Le maire et le conseil avaient donné rendez-vous aux habitants de la commune ce jeudi 14 avril. Et c'est Didier Bonneaud qui a ouvert la réunion avec la volonté d'informer les participants sur les compétences d'une commune et d'une agglomération de communes. Un moyen de sensibiliser les citoyens à un système administratif « sous forme de mille feuilles » et de justifier la difficulté d'avancement des dossiers.

Projet d'assainissement des eaux usées

Au cours de cette réunion, les participants ont appris la démission du quatrième adjoint, Thierry Peulet, et la décision de passer par la commune de Chusclan pour le projet d'assainissement des eaux usées. Les élus présents ont, ensuite, tour à tour, évoqué les desseins ou attributs de la commune, à savoir un ponton fixe à l'année plutôt qu'un ponton amovible,



■ Le maire, Didier Bonneaud, et une partie des élus.

les trois classes de l'école, les cours d'informatique pour les seniors, les différentes associations, la zone d'activités et les commerces, la distribution des conteneurs poubelles, les différents travaux réalisés et le projet d'extension du centre socio-culturel.

Quant à l'énorme projet d'assainissement des eaux usées, évoqué pendant la campagne municipale, l'orientation des eaux usées vers l'Euze tant

maintenant connue, les différentes études vont pouvoir se concrétiser. Et déjà, la somme de 990 000 € est annoncée, soutenue à 75 %-80 % par des subventions. Ajoutons à cela le besoin d'une capacité supplémentaire pour le risque incendie, d'un traitement de l'eau face au manganèse et la nécessité d'un surpresseur pour palier au manque de pression, le tout pour un montant de 70 000 € suggéré. Les particuliers,

quant à eux, n'ont toujours pas obtenu d'information quant à la date d'obligation de se raccorder au réseau. Le maire renvoyant ses concitoyens à d'autres réunions publiques prochainement organisées ou à une prise de rendez-vous en mairie pour discuter au cas par cas des situations personnelles.

Le projet du champ de panneaux photovoltaïques, à la suite d'une enquête publique, n'a pas été évoqué et le premier édile a conclu en renouvelant sa vision de rénovation du Plu (Plan local d'urbanisme) et sa volonté à voir la démographie du village croître. Il a également évoqué la difficulté de réalisation due aux contraintes du Programme local de l'habitat défini par l'Agglo, invitant les élus à se répandre dans les couches de mille feuilles afin d'exercer une pression volontariste destinée à influencer la politique envers les communes rurales, dont fait partie Saint-Étienne.